

Porcins

cheptel

Fin 2017, le cheptel porcin français s'élève à près de 13,1 millions de têtes, dont près de 1 million de truies. C'est le troisième troupeau de l'Union européenne derrière l'Espagne et l'Allemagne et devant le Danemark et les Pays-Bas. Après un recul progressif de 2000 à 2016, le cheptel porcin français augmente de 2,4 % entre 2016 et 2017.

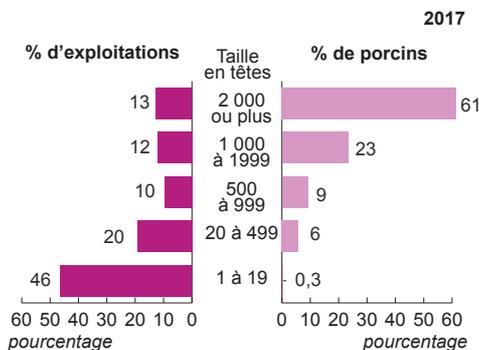
Durant cette période, la taille des élevages porcins français augmente fortement : 770 animaux en moyenne en 2017 contre 220 en 2000. En 2017, les élevages de plus de 2 000 porcs représentent 12,6 % des exploitations porcines (contre 2,3 % en 2000) et regroupent plus de 61 % du cheptel (un tiers en 2000). À l'inverse, les petits élevages (moins de 20 porcs) représentent 46,3 % des exploitations porcines, mais seulement 0,3 % du cheptel.

Le grand Ouest s'affirme d'année en année comme la plus grande zone d'élevage porcin avec près de 3/4 du cheptel français. La Bretagne prédomine toujours avec 57 % des porcins français contre 11 % pour les Pays de la Loire et environ 6 % pour la Nouvelle-Aquitaine.

Le cheptel porcin européen augmente de 2 % entre 2016 et 2017. La croissance des cheptels espagnol, danois, néerlandais et polonais varie de 3 % à 7 %. Les effectifs de truies augmentent également dans tous les pays producteurs, sauf en Belgique. En France et en Allemagne, ils sont stables.

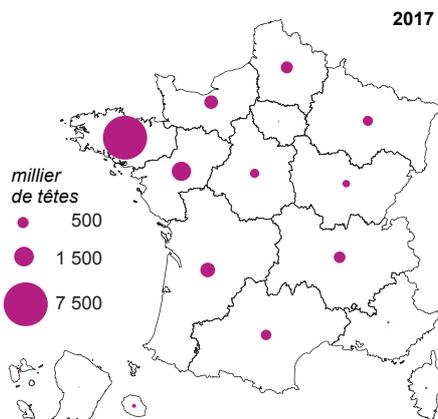
Structure des élevages porcins

Nombre de porcins	2000		2017	
	millier d'expl.	millier de têtes	millier d'expl.	millier de têtes
1 à 19	47,6	134	7,8	36
20 à 499	10,7	2 181	3,3	759
500 à 999	4,1	2 950	1,6	1 193
1 000 à 1 999	3,5	4 799	2,1	3 069
2 000 ou plus	1,5	4 937	2,1	8 034
Total	67,4	15 002	16,9	13 091
dont truies				
1 à 4	6,6	12	1,6	7
5 à 49	4,3	83	0,7	46
50 à 99	3,1	233	0,7	58
100 à 199	3,6	492	1,5	225
200 ou plus	1,7	624	1,7	647
Total	19,4	1 443	6,2	985



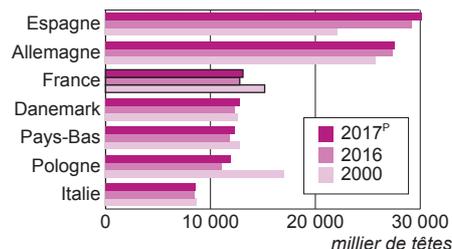
Source : Agreste - Recensement agricole 2000 et enquête cheptel 2017

Effectifs de porcins



	2000	2017
	millier de têtes	
France	15 002	13 097
dont Bretagne	8 161	7 450
Pays de la Loire	1 725	1 449
Nouvelle-Aquitaine	1 081	841
Normandie	755	737
Hauts-de-France	696	559
Auvergne-Rhône-Alpes	724	521

• Principaux cheptels porcins européens



Sources : Eurostat, Agreste - Recensement agricole 2000 et enquête cheptel 2017

Porcins

prix et production

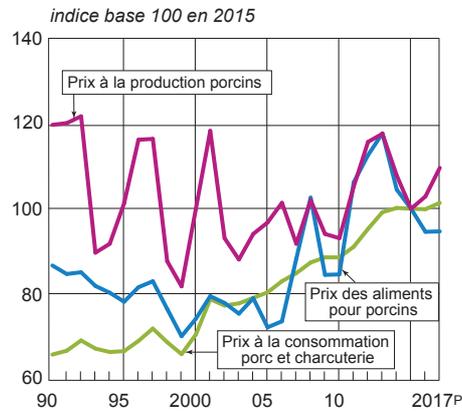
En 2017, le cours moyen du porc charcutier (classe E+S, entrée abattoirs) augmente de 6,6 % par rapport à 2016. Il est supérieur de 1,5 % à la moyenne quinquennale 2012-2016. Il croît fortement au 1^{er} semestre, dans un contexte de repli de la production et de demande chinoise soutenue puis s'effondre au 2^e semestre, le marché européen étant déstabilisé par l'essoufflement de la demande chinoise. Le prix des aliments pour porcins est stable (+ 0,1 % sur un an), créant des ciseaux de prix favorables aux éleveurs. Le prix de la viande de porc à la consommation est en hausse de 1,6 % sur un an.

Les exportations d'animaux vivants et de viande porcine reculent en 2017. Après avoir doublé en 2016, les ventes de viande porcine vers la Chine se rétractent en 2017, restant toutefois supérieures à 2015 (+ 22 %). L'essor des ventes vers l'Italie (+ 26 % sur un an) compense aux deux tiers cette baisse de part de marché. Les importations d'animaux vivants et de viande porcine, légèrement inférieures aux exportations, augmentent (+ 1,9 %).

La production française de viande porcine recule de 1,5 % par rapport à 2016. La consommation française se stabilise en 2017 (- 0,1 %), après un recul de 1,2 % par rapport à 2016.

La production couvre les besoins de la consommation française, sans excédent important.

Prix dans le secteur porcine

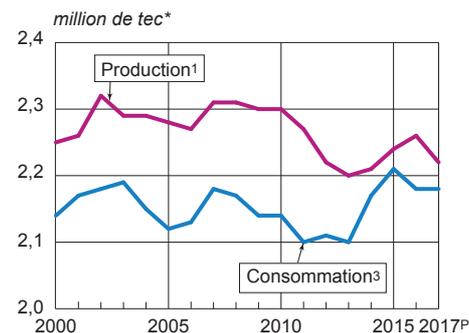


	2005	2015	2016	2017 ^P
	<i>euro par kg carcasse</i>			
Prix du porc classe E+S ¹	1,35	1,40	1,45	1,55
	<i>indice base 100 en 2015</i>			
Prix à la production porcins	96,8	100,0	102,9	109,6
Prix des alim. pour porcins	72,2	100,0	94,6	94,7
Prix à la cons. viande de porc	80,4	100,0	99,9	101,4

1. Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55 %. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55 % à moins de 60 %, les porcs charcutiers de TMP ≥ 60 % étant dorénavant classés en S. Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP ≥ 55 %, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies. Sources : Agreste, Insee pour Ippap et Ipampa, Insee pour IPC

Production, échanges, consommation de viande porcine

	2000	2010	2016	2017 ^P
	<i>millier de tec*</i>			
Production ¹	2 254	2 302	2 256	2 222
Importations ²	528	602	567	578
Exportations ²	654	763	644	624
Consommation ³	2 136	2 142	2 180	2 178
	<i>kg-équivalent-carcasse</i>			
Consommation par habitant	35,2	33,1	32,6	32,5
	%			
Taux d'auto-provisionnement	105,6	107,4	103,5	102,0



Note : à partir de 2006, le tonnage du commerce extérieur d'animaux vivants est estimé.

* Tonne-équivalent-carcasse.

1. Production indigène contrôlée CVJA.

2. Animaux vivants et viande.

3. Consommation indigène contrôlée CVJA.

Sources : Agreste, Douanes